

VERVIERS, le 3 avril 2020

ACTIONS DES CPAS ET VIOLENCES CONJUGALES EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Ecolo encourage les communes et CPAS à être proactifs envers les aînés et les personnes en difficulté.

La pandémie du coronavirus Covid19 nous affecte tous. Mais elle affecte encore plus les personnes fragilisées, et au premier rang de celles-ci, les personnes âgées, qui présentent des facteurs de risque liés à la maladie plus importants que d'autres catégories de la population. C'est pourquoi la régionale Ecolo Verviers a souhaité prendre la température des mesures prises par les CPAS et les communes de l'arrondissement en matière d'attention aux personnes âgées confinées chez elles.

Ecolo soutient sans ambiguïté les mesures proactives de soutien aux personnes âgées et appelle l'ensemble des communes à mettre en place celles-ci :

- Un contact téléphonique régulier de la part des services administratifs, y compris envers les seniors qui ne bénéficient pas encore d'un soutien par l'administration. Ce service a minima peut être, sur demande, augmenté d'une offre de service, en particulier pour les aînés présentant des difficultés de mobilité : courses, repas à domicile, gestion du chauffage, suivi médical... ;
- Une mise à jour des informations utiles sur les sites communaux (adresses des commerces livrant à domicile, numéros de téléphone d'urgence, permanence téléphonique...);
- Rédaction d'un bulletin communal spécial et/ou distribution d'un folder 'toutes-boîtes' d'informations spécifiques à la situation ;
- Une coordination efficace entre les bénévoles et les travailleurs sociaux.

La régionale Ecolo Verviers souhaite également attirer l'attention sur les risques accrus de violence intrafamiliale dans ce contexte si particulier. De nombreuses personnes victimes de violence se retrouvent désormais enfermées sans interruption avec la personne qui en est responsable.

En temps normal, il est déjà extrêmement difficile pour une victime de trouver le courage de se rendre dans un commissariat pour porter plainte. L'écueil est encore bien plus grand en cette période de confinement. Les pharmaciens ou d'autres acteurs de première ligne pourraient-ils servir de relais vers la police ?

C'est pourquoi nous recommandons que les commissariats soient informés spécifiquement de ces risques accrus.

Ecolo souhaite que le dépôt de plainte soit rendu possible par email, ainsi que la demande d'intervention par sms.

Une démarche proactive des services de police vers les familles où une plainte pour violence intrafamiliale a été déposée dans les 3 mois précédents permettrait, au mieux, de prévenir des drames.

Dans tous les cas, le rappel d'un n° d'urgence 0800 30 030 et d'un « chat » disponible sur <https://ecouteviolencesconjugales.be> est essentiel pour la population.

Nous recommandons dès lors que celui-ci soit diffusé en page d'accueil des sites internet communaux et des applications liées, ainsi que l'ensemble des informations d'urgence : modalités de dépôt de plainte, numéros d'urgence, refuges et lieux d'accueil.

Pour la Coprésidence Régionale Ecolo Verviers

Dorian Kempeneers Coprésident Régional

0485/92 27 03